

Ara Aprikian, patron de la chaîne D8



Ara Aprikian patron de D8 la nouvelle chaîne de la TNT

En janvier 2012, le Groupe Canal+ nomme Ara Aprikian à la tête de son nouveau pôle chaînes gratuites, et présente en mars 2012 au Conseil de la concurrence ses propositions en termes de droits cinématographiques, sportifs et publicitaires pour faire autoriser le rachat. Une décision est attendue pour la mi-2012.

Alors qu'elle avait atteint des taux d'audience record durant l'été 2011, on peut noter que depuis l'annonce de son rachat par le groupe Canal +, l'audience de Direct 8 décline inexorablement, s'expliquant entre autres par la baisse des dépenses du groupe Bolloré dans la grille de la chaîne.

En juin 2012, plusieurs médias français annoncent le transfert de France 4 vers Direct 8 à la rentrée 2012 de Cyril Hanouna et son émission Touche pas à mon

poste ! avec ses chroniqueurs, on notera cependant qu'Éric Dussart et Justine Fraioli quittent l'émission. Laurence Ferrari arrive sur la chaîne, accompagnée d'Audrey Pulvar, Roselyne Bachelot et Élisabeth Bost pour animer un talk-show diffusé en fin d'après-midi. Daphné Roulier quant à elle présente le journal télévisé de 20h, Élé Asu les journaux du midi et Adrienne de Malleray les éditions du week-end. Frédéric Mitterrand est aussi pressenti pour présenter une série de documentaires¹.

Le 23 juillet 2012, l'Autorité de la concurrence accepte le rachat de Direct 8 et de Direct Star sous certaines conditions par le Groupe Canal+. Le Groupe Canal+ doit ainsi se soumettre pour cinq ans aux règles demandées par l'organisme : limitation à un seul output deal avec une Major américaine pour un accord combinant télévision gratuite et télévision payante, limitation à vingt films français par an pour les achats combinés télévision gratuite et télévision payante, obligation de négociation pour le clair et le payant par des équipes spécifiques, autonomes et séparées, aucune offre de couplage, subordination, avantages ou de contreparties, limitation à 6 mois des droits cédés entre la filiale cinéma de Canal+, StudioCanal sans conditions préférentielles par rapport aux autres chaînes gratuites, et cession des droits sportifs de diffusion en clair attachés à des événements sportifs d'importance majeure, via une mise en concurrence par un mandataire indépendant. Le 18 septembre 2012, le CSA valide le rachat sous conditions de Direct 8 par le Groupe Canal+.

Le groupe Canal+ décide de changer le nom de la chaîne pour D8. Une soirée d'ouverture en prime-time est organisée le jeudi 20 septembre 2012 depuis le Carrousel du Louvre à Paris. Le lancement de D8 a lieu le 7 octobre 2012 à 20h35.

Source :

